

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL  
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

**COPIE DE RÉOLUTION**

NUMÉRO 7536 SÉANCE DU 12 août 2024

**Sont présents:**

<b>Rémy Vincent</b>	<b>Grand Chef</b>
Denis «Kalo» Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial (absent)
Dave Laveau	Chef familial
René «Wellie» Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Tina Durand	Secrétaire

**CLASSE-MUSÉE – APPLICATION INFORMATIQUE**

**Attendu que** le Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW) et l'école Wahta' souhaitent créer une classe-musée depuis 2019 (**Projet**);

**Attendu que** le CNHW a transmis une lettre le 5 novembre 2019 à M. Jean-Philippe Payer, président de RAV3D, afin de confirmer l'appui du CNHW pour que RAV3D réalise le Projet avec l'école Wahta';

**Attendu que** RAV3D est le fournisseur qui représente les écoles du Québec pour un partage d'information entre celles-ci;

**Attendu qu'**une partie du Projet demande un volet technologie, soit une application informatique : portail web du projet, plateforme de programmation, visite virtuelle 360-3D de l'école, hébergement et publication et licence;

**Attendu que** depuis le 28 septembre 2023, M. Jean-Philippe Payer a transmis des lettres au CNHW afin de confirmer son engagement dans le Projet, et afin de transmettre trois offres de service, une de 10 000 \$, une de 5 000 \$ et une estimant un montant de 170 000 \$ afin de finaliser le Projet;

Page 1 de 3

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 13 août 2024 **Résolution adoptée à l'unanimité**



SECRÉTAIRE  
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL  
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

**COPIE DE RÉSOLUTION**

NUMÉRO 7536 SÉANCE DU 12 août 2024

**CLASSE-MUSÉE – APPLICATION INFORMATIQUE**

**Attendu que** depuis le 28 septembre 2023, la somme totale de 3 750 \$ a été payée à RAV3D par le CNHW pour services rendus dans le cadre du Projet;

**Attendu qu'**en date du 28 mars 2024, le ministère de l'Éducation du Québec, secteur de la diversité, des relations extérieures, des anglophones et des Autochtones a octroyé un financement de 461 580 \$ au Conseil en Éducation des Premières Nations-Technologie pour soutenir la réalisation du projet de création d'une classe-musée numérique en milieu autochtone, à l'intérieur de l'école Wahta' au cours des années financières 2023-2024 et 2024-2025 (**Financement**);

**Attendu que** le Financement et les droits d'auteurs de la classe-musée appartiennent au CNHW;

**Attendu que** le Financement prévoit l'octroi du contrat de l'application informatique au fournisseur RAV3D;

**Attendu que** RAV3D est le créateur de l'application informatique, et après analyse, le seul en mesure de réaliser le Projet;

**Attendu que** l'article 8 de la *Politique d'approvisionnements en biens et en services du CNHW* permet à ce qu'un contrat soit accordé de gré à gré à un fournisseur lorsqu'un service spécifique, répondant aux exigences énoncées par le CNHW, est requis;

**Attendu qu'**une contingence équivalant à 5 % de 170 000 \$, soit 8 500 \$, est raisonnable considérant l'ampleur du Projet.

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial William Romain, **appuyé** par le Chef familial Dave Laveau, et **résolu** :

Page 2 de 3

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 13 août 2024 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE  
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL  
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

**COPIE DE RÉOLUTION**

NUMÉRO 7536 SÉANCE DU 12 août 2024

**CLASSE-MUSÉE – APPLICATION INFORMATIQUE**

- **D’octroyer** le contrat relatif à la création de l’application informatique de la classe-musée de l’école Wahta’ à l’agence RAV3D, avec une contingence de 8 500 \$;
- **D’autoriser** le directeur adjoint aux Technologies de l’information à signer, pour et au nom du Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW), le contrat avec RAV3D;
- **D’autoriser** le paiement du montant de 170 000 \$ en faveur de RAV3D en date de la présente résolution;
- **D’autoriser** le paiement de la contingence en faveur de RAV3D à la suite de la transmission de pièce justificative par ce dernier et à l’approbation du directeur adjoint aux Technologies de l’information en ce sens;
- **D’autoriser** le directeur adjoint aux Technologies de l’information, à signer, exécuter et livrer, pour et au nom du CNHW, tous les actes, documents et écrits, à poser tous les gestes et à faire toutes les choses qu’il peut, à sa discrétion, juger nécessaires ou utiles aux fins de donner plein effet à la présente résolution.

*[Fin de la résolution]*

Page 3 de 3

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 13 août 2024 Résolution adoptée à  
l’unanimité



SECRÉTAIRE  
TINA DURAND